



RAPPORT ANNUEL 2021/2022

FIDUCIAIRE | SUISSE

CONTENU

Éditorial	3
Assurer une compétence professionnelle élevée	4
Assurer la relève	7
Contribuer à tracer les contours de l'environnement politique	9
Assurer la qualité	12
Réorganisation du secrétariat central	16
Business Partner	18

ÉDITORIAL



En l'espace de très peu de temps, notre environnement a véritablement changé. Inutile ici de dresser la liste de tous les défis à relever, tant la tâche serait laborieuse. C'est comme si l'on se trouvait dans l'œil du cyclone et que l'on risquait à tout moment d'être happé par le tourbillon. À peine la pandémie semble-t-elle à peu près sous contrôle que la guerre en Ukraine apporte à son tour son lot de désordres pour l'économie, la politique et la société. Bon nombre de petites et moyennes entreprises se retrouvent, encore ou toujours, face à un mur. Pour sortir de cette mauvaise passe, elles peuvent compter sur l'aide précieuse de leurs fiduciaires, c'est-à-dire de nos membres. S'exprimant au nom de tous nos clientes et clients, quelques représentant-e-s de PME nous font part de leurs expériences.

Sommes-nous armés pour faire face ? En effet, notre association se doit de tenir à disposition suffisamment de personnel spécialisé à la hauteur des exigences accrues de ses client-e-s. En d'autres termes, du personnel avec un niveau de formation adéquat et un sens aigu de la qualité. Face à la pénurie de spécialistes, nous n'avons pas d'autre choix que d'emprunter de nouveaux chemins, sans pour autant faire de concession sur le haut niveau de professionnalisme de nos fiduciaires. Pour relever ce défi, nous pouvons compter sur notre stratégie de formation et notre formation spécialisée, mais aussi sur un certain

nombre de mesures promotionnelles telles que la campagne d'image, le portail d'emploi ou le réseau de la relève, sans oublier l'influence que nous exerçons sur la politique dans les domaines importants pour notre branche. Nous y œuvrons petit à petit depuis de nombreuses années déjà. Ce n'est pas un hasard si notre association s'est montrée bien armée pour relever la vague de défis qui a déferlé sur les PME au cours de l'exercice écoulé. Nos efforts de développement continu de ces dernières années ont eu de réels effets.

Mais nous sommes encore loin du compte. Au cours de ces derniers mois, la direction et le secrétariat central ont à nouveau mis en place un certain nombre de choses. À la suite de quoi, nos propres structures ont pour ainsi dire atteint leurs limites. C'est pourquoi nous avons entrepris une réorganisation, certes modérée, du secrétariat central.

Restons en mouvement !

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Daniela Schneeberger'. The signature is fluid and stylized.

Votre
Daniela Schneeberger, présidente centrale

ASSURER UNE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE ÉLEVÉE



ASSURER UNE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE ÉLEVÉE

Grâce à sa stratégie de formation, FIDUCIAIRE|SUISSE veut faire en sorte que ses membres soient toujours à jour professionnellement et que l'attractivité de la profession soit encore augmentée. Pour ce faire, elle mise sur la qualité de son perfectionnement professionnel et sur les offres de formation thématique spécialisée des instituts.

Développement des offres de formation

Les offres existantes ont fait leurs preuves et ont été enrichies de manière ciblée. Ainsi, par exemple, le programme d'études gestion financière et fiduciaire de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse, qui a démarré à l'automne 2020 avec dix étudiant-e-s, suscite un tel engouement que le nombre d'inscriptions a plus que doublé entre-temps. Dans le même temps, les offres de formation mises en œuvre en Suisse romande et au Tessin en collaboration avec le Centre Patronal ou la Haute école spécialisée du Tessin (SUPSI) sont elles aussi sur une belle lancée.

Le paysage de la formation en Suisse ne cesse d'évoluer. Ainsi, avec l'introduction du financement par personne, la possibilité d'une reconnaissance ECTS pour les filières concernées est désormais restreinte. Or cette nouvelle donne concerne également le MAS en fiduciaire et conseil en entreprise. Afin de pouvoir continuer à proposer une

Les inscriptions en gestion financière et fiduciaire à la FHNW ont plus que doublé.

solution de poursuite d'études attrayante aux diplômé-e-s TREX, le Schweizerische Treuhandinstitut STI, avec le concours de la Haute école spécialisée Kalaidos, a instauré un cursus EMBA complet avec une spécialisation en conseil aux entreprises. Il est prévu que celui-ci remplace le cursus actuel à partir du printemps 2023.

Toujours avec la Haute école spécialisée Kalaidos, FIDUCIAIRE|SUISSE vient également de lancer une filière bachelor en cours d'emploi dans le secteur fiduciaire (BSc fiduciaire). Les instituts Fiduciaire et droit et Fiduciaire 4.0 ont pesé de tout leur poids dans le développement de la filière. Le lancement est prévu là aussi pour le printemps 2023.

FIDUCIAIRE|SUISSE poursuit par ailleurs le développement de la formation de base. Ainsi, l'examen professionnel d'agent fiduciaire est en cours de révision. Le profil sera affiné au moyen d'une analyse du champ professionnel, ce qui permettra de mieux délimiter les contenus de la formation par rapport à l'examen TREX. Dès l'introduction de la nouvelle directive, le groupe de travail procédera également au remaniement du guide TREX qui en découle.



Ali Aboul-Aroudh,
tailleur de la cour,
Triple AAA,
Thalwil

« Mesures de confinement, fermetures, baisse de la clientèle et, par conséquent, du chiffre d'affaires: telle fut la dure réalité. Il a fallu faire preuve de créativité. Avec un calme et une sérénité imperméables, mon fiduciaire, qui est aussi mon conseiller d'entreprise depuis de nombreuses années, m'a aidé à m'y retrouver dans la procédure d'inscription pour l'obtention des allocations nécessaires. Les fonds sont arrivés rapidement et sans complications.

La pandémie du coronavirus n'a pas eu que des effets négatifs pour moi, elle m'a aussi ouvert les yeux, elle m'a encouragé à rebondir et à prendre à bras-le-corps les opportunités que cette situation m'a offertes. Par le passé, je repoussais beaucoup mes idées. Pendant la pandémie, j'ai pu réaliser certaines d'entre elles et lancer de nombreux nouveaux produits. Ne jamais abandonner, c'est aussi ce que m'a montré mon fiduciaire. »

ASSURER UNE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE ÉLEVÉE

Perfectionnement professionnel sur des aspects techniques

Comme à l'accoutumée, au cours de l'exercice écoulé, FIDUCIAIRE|SUISSE s'est également attardée sur des aspects techniques importants. C'est ainsi qu'elle a organisé, d'une part, des manifestations spécialisées orientées vers la pratique consacrées à des questions d'actualité; d'autre part, elle a mis en place le cours de certificat sur le contrôle restreint en collaboration avec l'Institut suisse pour le contrôle restreint (ISCOR). L'institut Fiduciaire 4.0 a participé à la préparation et à la conduite du séminaire d'une journée sur la numérisation FIDUCIAIRE|MODULAIRE de la Schweizerische Treuhänderschule (STS).

Mise à disposition de documentations

Les instituts Fiduciaire et droit et Fiduciaire 4.0 ont élaboré une série d'informations et de notes de révision sur les thèmes de la protection des données et de la cybersécurité dans le domaine fiduciaire. Les nombreuses demandes adressés par les membres concernaient le plus souvent l'obtention d'un deuxième avis professionnel ou encore la prise de position sur certains thèmes spécifiques. Les demandes de clients ont été tout aussi nombreuses, par exemple sur le montant des honoraires, la publication des travaux, les documents à produire en cas de reports de mandat, ou encore sur les conflits opposant clients et fiduciaires.

Mais l'Institut suisse pour le contrôle restreint (ISCOR) a surtout été questionné sur les crédits COVID. En plus des réponses directes aux questions des membres, l'institut a préparé un Q&A sur les crédits COVID et la communication des résultats y associée, lequel document s'est avéré

Le Q&A sur les crédits COVID s'est avéré être une aide précieuse pour la pratique.

d'une aide précieuse pour la pratique. À la suite de nombreuses demandes de membres, l'institut a rédigé une brochure sur la comptabilité immobilière en collaboration avec des partenaires externes. Il a en outre actualisé la norme la norme suisse relative à norme suisse sur le contrôle restreint conjointement avec EXPERTsuisse.

En juin 2022, l'institut Fiduciaire 4.0 a publié le nouveau guide sur la numérisation. Ce dernier a pour vocation de guider les entreprises fiduciaires dans la mise en œuvre autonome de projets de numérisation. Enfin, l'institut a non seulement apporté un soutien actif à un grand nombre d'entreprises fiduciaires dans le cadre de leurs projets de numérisation; il a également répondu à de nombreuses interrogations concrètes individuelles ou livré un deuxième avis sur ces dernières.

ASSURER LA RELÈVE



ASSURER LA RELÈVE

L'un des objectifs clés de FIDUCIAIRE|SUISSE est de gagner l'enthousiasme de personnes faites pour la profession de fiduciaire et de les convaincre à franchir le pas. Pour cela, nous mettons en avant l'attractivité, la modernité ainsi que le caractère stimulant et diversifié de notre métier. Notre groupe cible est constitué avant tout par les jeunes en phase de choix professionnel ou qui, leur apprentissage achevé, se posent des questions sur la suite de leur carrière. En second lieu, nous nous adressons aussi aux personnes désireuses de changer de cap et qui, dans cette optique, envisagent un perfectionnement professionnel.

Consolidation de la campagne d'image

Il y a un peu plus d'un an, la campagne à destination des personnes désireuses de changer de cap professionnel a été renforcée et transformée en une campagne d'image, avec des résultats très positifs. En effet, pas moins d'une vingtaine d'entreprises membres ont proposé des places de stage, dont une bonne moitié ont pu être pourvues. Une campagne de suivi sera lancée à l'automne 2022. Elle inclura un nouveau film vidéo qui sera diffusé via internet et sur différents réseaux sociaux. Cette campagne donnera lieu à une collecte de données détaillées dans le but de faire ressortir le succès des mesures.

Les études en parallèle à une activité professionnelle doivent également permettre aux personnes intéressées ayant une formation commerciale de prendre pied dans le monde fiduciaire.

Études en parallèle à une activité professionnelle et portail d'emploi

Outre la stratégie générale de formation, FIDUCIAIRE|SUISSE développe actuellement un concept « études en parallèle à une activité professionnelle ». Ce concept a pour but de permettre aux personnes intéressées disposant d'une formation de base à orientation commerciale, mais étrangère à la branche, de prendre pied dans le monde fiduciaire par le biais d'une filière bachelor. Une enquête menée auprès des membres de l'association a confirmé le besoin d'une telle possibilité pour les personnes susceptibles de se réorienter.

Le concept s'accompagne de l'instauration d'une sorte de « plateforme de rencontre » pour mettre en relation les étudiant-e-s à la recherche d'un emploi d'appoint et les entreprises fiduciaires qui ont des postes à leur proposer. Ce portail d'emploi axé sur les besoins du monde fiduciaire et doté de fonctions de mise en relation a pour vocation de permettre aux membres de FIDUCIAIRE|SUISSE de recruter au meilleur coût possible des collaborateurs/trices et des étudiant-e-s travaillant à côté de leurs études.

FIDUCIAIRE|SUISSE participe également à l'opération « Hello Career » aux côtés de l'OFCE. Dans ce cadre, des personnes en formation expliquent à des élèves du second cycle les avantages d'un apprentissage commercial dans la branche fiduciaire/immobilière.

Extension du réseau de la relève

F|S Young, le réseau des jeunes fiduciaires, joue un rôle crucial dans le recrutement de la relève et continue sur la lancée de la croissance. Au cours de l'exercice écoulé, deux nouveaux groupes régionaux ont été créés : le premier en Suisse romande, qui accueille la relève de toutes les sections de la Suisse romande, le second en Suisse centrale. Afin de renforcer encore son image de marque, F|S Young travaille à présent à l'élaboration d'une identité visuelle uniforme à l'échelle nationale.

Les informations sur F|S Young

se trouvent sur

www.fiduciairesuisse.ch/fr/lassociation-centrale/fs-young

FIDUCIAIRE | SUISSE
Young

CONTRIBUER À TRACER LES CONTOURS DE L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE



CONTRIBUER À TRACER LES CONTOURS DE L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE

FIDUCIAIRE|SUISSE entend jouer un rôle pionnier dans le développement de la branche fiduciaire. L'association est appelée à identifier de manière précoce les évolutions futures et les mégatendances touchant la branche fiduciaire, à réagir en temps opportun, voire à exercer une influence proactive sur le cours des choses.

Un nouveau conseil consultatif

Cette exigence passe par un examen direct et attentif d'un certain nombre de branches et par l'entretien de contacts avec les parties prenantes correspondantes. C'est précisément dans cette optique que FIDUCIAIRE|SUISSE a mis en place un nouveau conseil consultatif. Ce dernier appuie la direction dans l'identification et l'évaluation des évolutions qui affectent, d'une part, les clients des membres de l'association et, d'autre part, les membres de l'association eux-mêmes. Le conseil consultatif fait office de précurseur dans le choix des thèmes clés que l'association intègre dans son agenda politique et de communication.

Les membres du conseil consultatif, qui s'est constitué en octobre 2021, représentent un large spectre de branches diverses. La première réunion ordinaire du conseil consultatif s'est tenue le 17 mai 2022 à Zurich. Consacrée à la

Le nouveau conseil consultatif appuie la direction dans l'identification et l'évaluation des évolutions politiques.

« politique fiscale », elle avait pour objectif de promouvoir des échanges sur les enjeux clés de la fiscalité que l'association est appelée à prendre à bras-le-corps. À la suite de quoi, des réflexions ont été menées sur les formes que pourrait prendre la contribution active de l'association à la politique fiscale. Avec le concours de l'Institut fiscalité, ces pistes de réflexion vont à présent être remaniées et approfondies avant d'être soumises à la direction.

Consultations

Au cours de l'exercice sous revue, FIDUCIAIRE|SUISSE a participé à quatre consultations :

- Premièrement, en ce qui concerne l'ordonnance sur la procédure de déclaration au sein du groupe en matière d'impôt anticipé, l'association s'est félicitée de l'abaissement à 10 % du taux de participation requis pour la procédure de déclaration.
- Deuxièmement, l'Institut fiscalité s'est prononcé sur l'arrêté fédéral sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (mise en oeuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition de l'économie

numérique). FIDUCIAIRE|SUISSE a soutenu la proposition d'imposition minimale de 15 % pour les entreprises avec des réglementations contraignantes au niveau fédéral.

- La troisième consultation portait sur la révision partielle de l'ordonnance de la FINMA Sur la lutte contre le blanchiment d'argent, au sujet de laquelle l'OAR a élaboré une prise de position.
- Enfin, FIDUCIAIRE|SUISSE a pris position sur l'adaptation du droit du travail aux besoins des branches spécialisées dans le conseil, telle qu'elle a été exigée en 2016 par l'initiative parlementaire du conseiller aux États Konrad Graber portant sur l'assouplissement du temps de travail. À l'issue de rudes débats avec les partenaires sociaux, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a présenté un projet d'ordonnance qui ne répond que de manière minimale aux adaptations demandées par FIDUCIAIRE|SUISSE et l'Alliance réflexion suisse.

CONTRIBUER À TRACER LES CONTOURS DE L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE

Alessandro Perucchi,
Dr med. dent.,
Mendrisio



« Pendant la pandémie de Covid-19, mon cabinet dentaire a pu compter sur le soutien et le professionnalisme de notre fiduciaire.

De fait, il s'est avéré d'une aide précieuse pour les démarches administratives, notamment pour l'obtention du crédit Covid-19, ou encore pour le traitement des demandes de réduction de l'indemnité de travail et des demandes tardives d'allocation pour pertes de gains.

Je peux affirmer sans aucune hésitation que cet interlocuteur fiable et compétent m'a apporté le soutien professionnel dont j'ai eu besoin au moment décisif. »

Les instituts spécialisés sont demandés par les autorités.

Travaux parlementaires

Plusieurs révisions de la loi portaient sur des intérêts clés de FIDUCIAIRE|SUISSE :

- L'association a soutenu la révision de la loi sur l'impôt anticipé, pour laquelle les partis de gauche avaient lancé un référendum.
- Dans le projet de lutte contre l'usage abusif de la faillite, elle a contribué au rejet d'une limitation dans le temps de l'opting out.
- Elle a par ailleurs pesé sur la révision partielle en première instance de la loi régissant la taxe sur la valeur ajoutée.
- La loi sur la surveillance des assurances a été adoptée par les deux conseils lors de la session d'hiver, confirmant ainsi la recommandation de FIDUCIAIRE|SUISSE.
- En ce qui concerne la loi fédérale sur l'imposition des rentes viagères et des formes de prévoyance similaires, FIDUCIAIRE|SUISSE a salué la nouvelle réglementation qui permet d'éviter une surimposition.

Au sein du Conseil national, la présidente de l'association Daniela Schneeberger a confirmé son engagement en faveur des mesures de simplification numérique: la motion sur la tenue de la comptabilité numérique doit permettre de conserver les documents sans signature numérique sur des supports de données modifiables. Cette intervention a été transmise par le Conseil national.

Conseil auprès des autorités

L'exercice 2021/2022 a été marqué par des incertitudes concernant les crédits Covid et les fonds pour cas de rigueur. L'Institut pour le contrôle restreint (ISCOR) a été invité par le Parlement fédéral à présenter des idées et des pistes de solution sur les modalités d'octroi et de remboursement des crédits.

Par ailleurs, l'Institut fiscalité s'implique régulièrement dans le processus de formation de l'opinion politique en matière de fiscalité, notamment avec le concours et en concertation avec d'autres associations et organisations. En revanche, l'échange annuel de renseignements avec la direction de l'Administration fédérale des contributions (AFC) a été reporté à l'année suivante, faute d'un ordre du jour suffisamment étoffé.

ASSURER LA QUALITÉ



ASSURER LA QUALITÉ

FIDUCIAIRE|SUISSE garantit le niveau de qualité élevé et l'éthique professionnelle exemplaire au sein de l'association en appliquant systématiquement ses propres règles déontologiques ainsi qu'en imposant des obligations de formation continue et des contrôles de formation stricts.

Répertoire des membres et contrôle de la formation

L'introduction du nouveau règlement des membres est à un stade avancé. Certaines sections ont décidé d'en déléguer la mise en œuvre au secrétariat central moyennant rémunération.

Le nouveau règlement constitue également la base des contrôles de formation continue, qui sont étroitement suivis par le secrétariat central de l'association centrale. Ceux-ci sont en bonne voie, même si le calendrier n'a pas pu être respecté par toutes les sections.

Le secrétariat central a accompagné les sections sans ménager sa peine tout au long du processus, tandis que le ressort Évolution de la branche et contrôle qualité (EAQ) a mobilisé toute son expertise pour répondre aux questions et interpréter les règlements. Dans le même temps, le ressort EAQ a procédé à une révision des règlements de l'association, lesquels ont été depuis approuvés par le Comité central.

Le nouveau règlement des membres est en grande partie mis en place et constitue la base des contrôles de la formation continue.

Commission de déontologie

Au cours de l'exercice 2021/2022, pas moins de sept dénonciations ont été déposées auprès de la commission de déontologie. Deux d'entre elles n'ont pas pu être prises en main, et une procédure a été suspendue jusqu'à nouvel ordre; en effet, dans les affaires en question, une procédure judiciaire est actuellement pendante devant un tribunal étatique. En présence de telles affaires, et comme l'exige la pratique, la commission de déontologie suspend la procédure jusqu'au rendu d'un jugement exécutoire. Il en va de même pour deux autres procédures de recours qui remontent aux exercices 2016/2017 et 2018/2019.

Au 30 juin 2022, les sept procédures encore en suspens de l'exercice 2020/2021 étaient toutes clôturées. Ainsi sept procédures étaient donc en suspens à la fin de l'exercice sous revue.

	Année précédente	Nouvelles	Clôturées	En cours
30.6.2020	8	6	11	3
30.6.2021	3	9	5	7
30.6.2022	7	7	9	5

Dans le cadre du déroulement des procédures, la commission de déontologie a constaté, au cours de l'exercice écoulé, quatre cas d'infraction au règlement de déontologie du 24 novembre 2012. En voici, succinctement, les principales conclusions:

Une des affaires s'est soldée par le constat d'un manquement à l'exigence d'indépendance selon l'art. 4 du règlement de déontologie. Le membre concerné faisait office d'auditeur d'une personne morale dans laquelle il détenait lui-même une participation en tant qu'actionnaire. La commission de déontologie estime que le montant de la participation n'entre pas en ligne de compte, à savoir que la détention d'une seule action de la société à contrôler est suffisante pour constituer une violation de l'obligation d'indépendance.

Une violation de l'obligation d'indépendance au sens de l'art. 4 du règlement de déontologie a également été constatée dans une autre procédure. Le membre concerné avait travaillé pendant plusieurs années pour la partie dénonciatrice à la fois en qualité de comptable et d'auditeur, un comportement qui a été jugé comme une négligence grave. Le membre a été dans l'incapacité de prouver que des mesures spéciales en matière d'organisation ou

ASSURER LA QUALITÉ

de personnel avaient été prises afin d'éviter une possible situation de dépendance au sein de sa propre entreprise. Le personnel de la comptabilité, parce qu'il est lié par des rapports de travail au membre en tant qu'auditeur, était assujéti aux directives de ce dernier. Par ailleurs, les rapports de révision ne font état d'aucune prise de mesures visant à éviter une situation de dépendance. Or, le fait que le membre en question, qui doit se porter garant de la tenue de la comptabilité de son propre personnel, a dans le même temps contrôlé ses propres travaux dans la comptabilité en sa qualité d'auditeur, et ce, pendant plusieurs années, fait ressortir pour le moins une apparence de dépendance, raison pour laquelle la commission de déontologie a estimé qu'il a violé l'obligation d'indépendance à laquelle il est tenu.

Une autre affaire a fait ressortir un manquement par négligence à l'intégrité et à la fiabilité au sens de l'art. 3, al. 1 du règlement de déontologie et à l'obligation de rendre compte au sens de l'art. 7, al. 4 du même règlement. À ce sujet, la commission de déontologie reconnaît dans la décision en question que la production des dossiers était, en l'espèce, globalement complexe et laborieuse. Il n'en demeure pas moins qu'il est inadmissible de facturer des honoraires pour la remise de dossiers qui existent déjà et qui n'ont pas besoin d'être établis une nouvelle fois. Lorsque de tels cas se produisent, une distinction claire doit être faite entre, d'une part, les dossiers qui doivent impérativement être produits sans frais supplémentaires et, d'autre part, les documents qui doivent être établis à nouveau à titre onéreux.

En ce qui concerne les autres procédures traitées, soit aucune infraction au règlement de déontologie n'a été constatée, soit les plaintes déposées n'ont pas été traitées.



Christophe RENOU,
Pâtisserie
Chocolaterie
Mr & Mrs Renou,
Carouge

« Une rencontre primordiale avec un membre de l'Union Suisse des Fiduciaires nous a amenés à démarrer une étroite collaboration dont mon entreprise avait fortement besoin.

Le travail, le sérieux, la disponibilité et les conseils en matière de structuration et de restructuration future de l'entreprise ont été une étape clé du processus. Un grand merci à Christophe et à son équipe pour leur professionnalisme et leur accompagnement qui rendent notre quotidien plus serein, et le futur prometteur. »

ASSURER LA QUALITÉ

Organisme d'autorégulation (OAR)

Au 30 juin 2022, l'OAR comptait 324 membres. À la suite de plusieurs démissions dues à des cessations d'activité liées à l'âge ou à des fusions, le nombre de membres n'a pas pu être maintenu au niveau de l'année précédente malgré l'arrivée de nouveaux membres. La situation est comparable à celle de l'année précédente. Les intermédiaires financiers qui sont également actifs en tant que gestionnaires de fortune ou trustee doivent se soumettre à un organisme de surveillance au plus tard à la fin 2022. Cela entraînera une nouvelle perte de membres d'ici la fin de l'année. Toutefois, on peut supposer qu'à contrario, de nouveaux membres s'affilieront dans le cadre de cet ajustement.

Au cours de l'année écoulée, les exigences en matière d'indépendance des OAR ont été satisfaites malgré leur durcissement.

En 2021, la révision de la loi sur le blanchiment d'argent et son exécution ont entraîné un grand nombre de changements. La vérification de l'identité des ayants droit économiques et le contrôle périodique des données clients n'en sont que deux exemples. Par ailleurs, les dispositions

relatives aux obligations des intermédiaires financiers en cas de soupçon de blanchiment d'argent ont été sensiblement durcies. Tout soupçon au sens de l'article 9 de la loi sur le blanchiment d'argent (LBA) doit être signalé lorsqu'une origine criminelle des fonds est présumée ou, du moins, ne peut être exclue. L'entrée en vigueur de la révision partielle de l'ordonnance (OBA-FINMA) est prévue pour le 1^{er} janvier 2023, c'est-à-dire en même temps que la révision partielle de la LBA 2021.

Sur fond de conflit en Ukraine, les intermédiaires financiers ont été priés de mettre à exécution les sanctions prononcées par la Suisse en vertu de la loi sur les embargos, c'est-à-dire de bloquer les avoirs des personnes visées par les dites sanctions et de communiquer au SECO les relations d'affaires y relatives. Le signalement au SECO ne dispense pas les intermédiaires financiers d'entreprendre, en présence de soupçons, des clarifications supplémentaires conformément à l'art. 6 LBA et, en cas d'impossibilité de leur part à les dissiper, d'en informer sans délai le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) en vertu de l'art. 9 LBA.

Dans le contexte de la situation qui règne en Ukraine (ainsi que dans d'autres régions en crise), d'autres blocages des avoirs et d'autres obligations d'information ne sont pas à exclure. Le cadre juridique peut continuer à évoluer rapidement à l'avenir.

En raison de la pandémie, le Groupe d'action financière (GAFI) n'a pas pu procéder à l'inspection par pays comme prévu. Il n'y aura pas de suite à la quatrième inspection par pays effectuée sur place. Pour l'heure, le GAFI a pris bonne note des adaptations déjà apportées à la loi. Il est question de procéder à un nouvel examen complet par pays lorsque la révision partielle de la LBA sera entrée en vigueur. Entre-temps (et à titre complémentaire), des discussions sont en cours au sein du GAFI et de l'UE visant la création d'un nouveau registre des ayants droit économiques et des détenteurs du contrôle. Les pays sont actuellement soumis à une sorte d'audition dans le cadre du GAFI. C'est pourquoi le calendrier d'une nouvelle inspection par pays pour l'ensemble des États membres n'est toujours pas connu à ce jour.

RÉORGANISATION DU SECRÉTARIAT CENTRAL



RÉORGANISATION DU SECRÉTARIAT CENTRAL

Maurus Bühlmann,
Unit Architekten AG,
Hergiswil



« La planification de la succession fut notre plus grand défi de ces derniers temps.

Sans notre fiduciaire, cela n'aurait pas été possible.

Il nous a conseillé pour tout ce qui touchait au départ du propriétaire, il a établi la procédure à suivre et élaboré avec nous des pistes de solutions concrètes. Sa médiation entre les différentes parties a été particulièrement précieuse. Il a préparé avec nous la nouvelle convention d'actionnaires et nous a aidés à régler les aspects juridiques. Il a également été un fidèle allié pour la communication interne et externe. »

La direction doit disposer d'une marge de manœuvre élargie pour mener à bien ses activités de conduite.

Au fil des dernières années, les charges imposées au secrétariat central se sont progressivement amplifiées. Cette évolution est alimentée en particulier par des projets de professionnalisation interne de l'association, tels que la solution numérique pour l'association (base de données et nouveau site internet), la stratégie de formation, le renforcement des actions politiques de base (nouveau conseil consultatif) et le développement des produits de communication.

À cela sont venues se greffer, au cours de l'année sous revue, de nombreuses vacances à la suite de départs inattendus. Cette situation s'est traduite par une charge de travail accrue pour l'équipe et une accumulation de dossiers en suspens.

Certes, les postes vacants ont pu être pourvus à partir de mai 2022. Mais la mise en œuvre des projets de professionnalisation, le développement des prestations de services existantes et le renforcement du secrétariat central, premier point de contact pour toutes les sections, nécessitent de nouvelles capacités. La direction doit disposer d'une marge de manœuvre élargie pour mener à bien ses activités de direction et être déchargée des tâches de secrétariat et d'administration. Les ressorts de la direction doivent être soutenus de manière plus ciblée au niveau du secrétariat central en y disposant chacun d'un-e interlocuteur/trice attiré-e. L'administration doit être adaptée en conséquence, et la communication vers l'intérieur et l'extérieur doit être renforcée. Pour ce faire, la responsable de la communication doit être libérée de ses doubles tâches. Cela passe par une augmentation modérée des taux d'occupation et par le recours à des services externes, par exemple dans le domaine de l'observation de la vie politique.

La direction a engagé les démarches nécessaires dans ce sens.

BUSINESS PARTNER

Les membres bénéficient de conditions préférentielles.

Partenaires de diamant

INFONIQA

Infoniqa

Infoniqa est un prestataire complet de solutions de gestion d'entreprise de premier ordre pour les logiciels de comptabilité des salaires, HCM (gestion du capital humain), ERP et de fiduciaire et fournit des services et prestations de BPO (Business Process Outsourcing) sur les marchés allemand, autrichien et suisse. Loyaux, humains, expérimentés et pragmatiques, nous veillons à ce que vous puissiez vous concentrer sur votre cœur de métier.

[Infoniqa.com](https://www.infoniqa.com)



ABACUS Business Software

Plus de 1400 fiduciaires travaillent avec succès avec Abacus Business Software – la solution fiduciaire suisse depuis plus de 30 ans.

[abacus.ch](https://www.abacus.ch)

Partenaires d'or

TAXware

TAXWARE

La réponse à toutes les questions d'ordre fiscal – efficace, polyvalente, compréhensible – la planification fiscale et financière avec TaxWare apporte une valeur ajoutée. En tant que nouveau client de FIDUCIAIRE|SUISSE, vous avez droit à une formation d'introduction gratuite.

[taxware.ch](https://www.taxware.ch)

Partenaires d'argent



AXA Winterthur

Les membres de FIDUCIAIRE | SUISSE bénéficient d'un rabais de 20 % sur l'assurance responsabilité civile professionnelle, auquel s'ajoute un rabais de 10 % sur la prime annuelle de l'assurance responsabilité civile organes de société (D&O) et de l'assurance contre les abus de confiance.

[axa.ch](https://www.axa.ch)

Comatic

COMATIC

Grâce au logiciel fiduciaire de Comatic, la collaboration avec vos mandants devient pour vous, en tant que fiduciaire, un jeu d'enfant. Les membres obtiennent un rabais de 20 % sur les licences Comatic.

[comatic.ch](https://www.comatic.ch)

firstCAUTION

Firstcaution

Depuis 12 ans, Firstcaution propose des cautions aux locataires et simplifie ainsi les relations entre les locataires et les administrations. Nos solutions apportent une plus grande flexibilité sur le plan financier et permettent aux PME de transformer le dépôt bancaire en liquidités. Cela pourrait également intéresser leurs clients.

[firstcaution.ch](https://www.firstcaution.ch)

BUSINESS PARTNER

Les membres bénéficient de conditions préférentielles.

Partenaires d'argent



Swisscom

Swisscom est la première entreprise de télécommunications et l'une des premières entreprises informatiques de Suisse. Nous vous proposons les solutions adéquates pour que vous puissiez travailler à l'extérieur comme au bureau. Même dans un bureau à domicile, vous traitez toutes les données dont vous avez besoin sans chaos de versions et avec la sécurité nécessaire. Grâce à nos centres de données suisses, vous économisez de la place et du temps pour l'archivage et la révision.

swisscom.com



LYRECO

Des articles de bureaux classiques aux articles promotionnels et outils d'impression professionnels jusqu'aux snacks, au café de Nespresso, à l'équipement individuel de protection, aux articles d'hygiène et aux vastes services de logistique – Lyreco vous propose une ample offre d'un seul fournisseur à des conditions spéciales. En particulier, vous profitez de prix nets pour des cartouches toner HP ainsi que d'une offre conçue exclusivement pour vos besoins. A great working day. Delivered.

lyreco.com

qualibroker

Qualibroker

Qualibroker SA offre aux membres de FIDUCIAIRE|SUISSE, et dans tous les domaines, une solution d'assurance sur mesure qui couvre les risques dans le périmètre souhaité. Les membres bénéficient de contrats-cadres et de services spécialement développés pour répondre à leurs besoins.

qualibroker.ch



RN IT-Unit AG

Votre partenaire pour les tic (informatique et communication) Exploitez votre environnement informatique dans notre centre de données en Suisse. Nous sommes aussi votre partenaire pour la téléphonie et la communication. En tant que nouveau client et membre de FIDUCIAIRE|SUISSE, vous profitez d'une analyse gratuite de votre environnement TIC. Confiez-nous la maintenance et la gestion de vos précieux outils et recentrez-vous sur votre cœur de métier.

reich-nievergelt.ch



ServerBase SA

ServerBase SA s'occupe de gérer votre entière TI dans sa propre base de données en nuage suisse, qui est très sécurisée, pour que vous puissiez vous concentrer sur vos compétences principales. Grâce à notre grande expérience dans le secteur fiduciaire, vous pouvez compter sur un partenaire compétent et fiable. Comme membre de FIDUCIAIRE|SUISSE, vous profitez de nos conditions spéciales.

serverbase.ch



SWICA

La protection d'assurance de SWICA est étendue et performante. Assureur maladie et accidents complet, SWICA conseille vos assurés en cas de maladie et d'accident. Participez au programme de bonus BENEVITA et bénéficiez de remise de prime intéressantes sur certaines assurances complémentaires. SWICA soutient également vos efforts en faveur de votre santé dans tous les moments de la vie grâce à des contributions renommées en matière de prévention et de promotion du sport.

swica.ch

FIDUCIAIRE | SUISSE

Union Suisse des Fiduciaires

FIDUCIAIRE|SUISSE

Monbijoustrasse 20, Case postale, 3001 Berne

Téléphone: 031 380 64 30, Fax: 031 380 64 31

info@fiduciairesuisse.ch, www.fiduciairesuisse.ch